

Quand et Comment s'inscrire?

Le dossier peut être :

- téléchargé sur le site www.ia94.ac-creteil.fr/
- retiré auprès du directeur d'école ou du conservatoire, ou au collège

Il doit être rendu complété (par vous et l'école) avant le 19 avril 2019 au collège Politzer.

A l'issue de l'étude du dossier, un entretien vous sera peut-être demandé pour apporter des précisions à votre candidature.

Une commission départementale d'admission se réunira le 24 mai 2019.

La notification d'admission vous sera remise avec la notification d'entrée en 6^{ème} début juin 2019.



Où s'informer ? (contacts)

Collège G.Poltzer:

5 rue Fouilloux 94200 Ivry/seine

Tél: 01 46 72 01 63

Mél: ce.0941025d@ac-creteil.fr

Conservatoire de Musique et Danse :

28 bis rue St Just 94200 Ivry/Seine

Tél: 01 49 60 26 95

INVITATION

à UNE

RÉUNION

D'

INFORMATION

« La Classe CHAM »

Réunion d'information
le 9 Avril 2019

à 18h00

au Collège G. Politzer
5 rue Fouilloux – Ivry/Seine



académie
Créteil

éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



IVRY
s/SEINE



Descriptif :

Les classes musicales du Collège G.Politzer ont pour mission de participer à la réussite scolaire des enfants d'Ivry en leur offrant une pratique musicale et artistique de qualité et une organisation du temps scolaire compatible avec des activités d'expression et de culture. Ces élèves peuvent alors se constituer une culture musicale commune, en s'appropriant différentes cultures et modes d'expression.

Le partenariat s'effectue avec le Conservatoire de Musique et de Danse d'Ivry/Seine.

La Ville d'Ivry est partenaire et engage chaque année un budget permettant l'organisation de ce cursus.

Conditions d'admission :

- Pas de condition sur le niveau en musique (débutants acceptés)
- Des résultats scolaires corrects exigés
- Motivation sur le cursus (entretien de motivation)
- Elèves hors secteur acceptés sous réserve de l'obtention de la dérogation

Les «Grands Débutants» choisiront un instrument proposé dans ce cursus dès la classe de 6^{ème} : flûte, clarinette, violon, alto, guitare d'accompagnement, saxophone.

Contenu Pédagogique		
Collège	1h cursus CHAM (en plus de celle du cursus général) uniquement pour les élèves inscrits	- Ecouter/Percevoir - Produire /Jouer/Chanter - Histoire des Arts - Numérique & Musique
Conservatoire (élève de 6ème)		
Ouvert aux «Grands Débutants»		
Formation Musicale Appliquée		01 heure
Chant/Technique vocale		01 heure
Instrument en Individuel		30 minutes
Travail rythmique (en lien avec FM)		30 minutes
«Instrumentistes»		
Formation Musicale		01 heure
Chant/Technique vocale, MAO		01 heure
Pratique collective modulaire : Ensemble instrumental, musique de chambre		01 heure

Attention :

Pour les élèves «Instrumentistes» inscrits au Conservatoire, le cours d'instrument ainsi que les ensembles instrumentaux doivent être suivis au conservatoire en plus du cursus CHAM développé ci-dessus.



OBLIGATIONS DE LA CLASSE CHAM

- L'adhésion à la classe CHAM implique **4h00** (pour les *Grands Débutants*) supplémentaires de cours spécifiquement musicaux en 6ème.
- L'inscription en classe CHAM induit l'obligation de suivre ce cursus pendant les 4 années de Collège (de la 6ème à la 3ème).

La sortie de ce cursus est une mesure exceptionnelle et uniquement décidée par la Directrice Académique.

